

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX

SEANCE du 16 avril 2026

Date de convocation : **L'an deux mil vingt-six**
13/04/2026 **Le treize avril à vingt heures trente minutes**
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en
séance publique sous la présidence de
Date d'affichage : Jean-François PEROCHEAU, Maire
13/04/2026

En exercice : 19
Présents : 18
Absents : 01
Votants : 19

Pouvoirs : 01

Etaient présents : Jean-François PEROCHEAU, Maire

Mmes, MM CLERC Cécilia, MÉCHINEAU Jean-Luc, De PARSEVAL Anne,
MONNERON Yann, BIRON Olivier, FOLLIOU Florine,
GUYOT Jean-René, FERRÉ Clémentine, MALRIEU Jérôme, LE GOYET
Géraldine, NÉAU Pierre, BARRETEAU Gladys, PROUTEAU Romain, BUTTNER
Jason, CHOISNET Frédérique, DEGRELLE Guillaume, BOISRAMÉ Magalie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MME ROBIN Myriam.
Absent : --

Madame Myriam ROBIN a donné pouvoir à Monsieur Yann MONNERON
MME Cécilia CLERC a été élue secrétaire de séance.

✓ **VOTE DU BUDGET GÉNÉRAL ET BUGDETS ANNEXES 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2312-1 et suivants,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les reports et affectations des résultats des budget principal et annexes 2025.

Monsieur le Maire présente les projets de Budget Primitif pour 2026.

Au Budget Communal 2026 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à mains levées pour répondre à la question suivante « acceptez-vous oui ou non le projet de budget général 2026 présenté ? »
Le Budget Primitif Communal 2026 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes :

*en fonctionnement : 1 247 248,21 €

*en investissement : 1 506 261,92 €

Les Membres du Conseil **VOTE à l'unanimité** (19 voix pour) le budget primitif communal 2026 ci-dessus présenté.

Au Budget Annexe Le Plessage 2026 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à mains levées pour répondre à la question suivante « acceptez-vous oui ou non le projet de budget annexe Le Plessage 2026 présenté ? »

Le Budget Primitif annexe Le Plessage 2026 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes :



*en fonctionnement : 95 867,42 €

*en investissement : 0,00 €

Les Membres du Conseil **VOTE à l'unanimité** (19 voix pour) le budget primitif annexe Le Plessage 2026 ci-dessus présenté.

Au Budget Annexe Le Petit Pointindoux 2026 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à mains levées pour répondre à la question suivante « acceptez-vous oui ou non le projet de budget annexe Le Petit Pointindoux 2026 présenté ? »

Le Budget Primitif annexe Le Petit Pointindoux 2026 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes :

*en fonctionnement : 34931,77 €

*en investissement : 0,00 €

Les Membres du Conseil **VOTE à l'unanimité** (19 voix pour) le budget primitif annexe Le Petit Pointindoux 2026 ci-dessus présenté.

Au Budget Annexe Les Poirières 2026 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à mains levées pour répondre à la question suivante « acceptez-vous oui ou non le projet de budget annexe Les Poirières 2026 présenté ? »

Le Budget Primitif annexe Les Poirières 2026 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes :

*en fonctionnement : 1 726 410,24 €

*en investissement : 1 008 030,99 €

Les Membres du Conseil **VOTE à l'unanimité** (19 voix pour) le budget primitif annexe Les Poirières 2026 ci-dessus présenté.

Au Budget Annexe Immeuble des Tilleuls 2026 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à mains levées pour répondre à la question suivante « acceptez-vous oui ou non le projet de budget annexe Immeuble des Tilleuls 2026 présenté ? »

Le Budget Primitif annexe Immeuble des Tilleuls 2026 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes :

*en fonctionnement : 1 387 603,11 €

*en investissement : 944 053,11 €



Les Membres du Conseil **VOTE à l'unanimité** (19 voix pour) le budget primitif
annexe Immeuble des Tilleuls 2026 ci-dessus présenté.
Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-François PEROCHEAU

Le Secrétaire de séance,
Cécilia CLERC



A handwritten signature in dark ink, appearing to be "C. Clerc", written in a cursive style.



Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 085-218502185-20260416-DELCM16042026G2-DE



Publié le : 21/05/2026 14:11 (Europe/Paris)

Collectivité : Saint-Georges-de-Pointindoux

https://www.saintgeorgesdepointindoux.fr/documents_administratifs/63297